

IMMOBILIERE DASSAULT SA

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 41.075.295,50 €
Siège social : 9, Rond-point des Champs-Élysées Marcel Dassault – 75008 PARIS
783 989 551 RCS PARIS

RESULTATS DU SCRUTIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 MAI 2023

Les résolutions soumises au vote des actionnaires réunis en assemblée générale mixte le 10 mai 2023 à 10h au siège social ont été adoptées selon les modalités ci-après :

Nombre d'actions composant le capital social :	6.733.655
Nombre total d'actions ayant le droit de vote :	6.729.373
Nombre d'actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance :	113
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance :	6.298.191

N°	Résolutions	Total des droits de vote représentés	Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représenté	POUR		CONTRE		ABSTENTION	Etat d'adoption
						Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix	
De la compétence de l'assemblée générale ordinaire											
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice 2022	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.298.191	100%	0	0%	0	Adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.298.191	100%	0	0%	0	Adoptée
3	Affectation du résultat 2022 et distribution de dividendes	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.298.191	100%	0	0%	0	Adoptée
4	Option pour le paiement d'une partie du dividende en actions	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.297.848	99,9946%	343	0,0054%	0	Adoptée
5	Affectation en report à nouveau des dividendes auxquels les actions auto-détenues ne peuvent pas donner droit	6.298.191	6.297.848	6.298.191	93,59%	6.297.848	100%	0	0%	343	Adoptée
6	Conventions réglementées	6.298.191	6.298.015	6.298.191	93,59%	6.298.015	100%	0	0%	176	Adoptée
7	Quitus aux membres du Directoire	6.298.191	6.298.015	6.298.191	93,59%	6.297.672	99,9946%	343	0,0054%	176	Adoptée
8	Quitus aux membres du Conseil de surveillance	6.298.191	6.297.672	6.298.191	93,59%	6.297.672	100%	0	0%	519	Adoptée
9	Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux	6.298.191	6.298.015	6.298.191	93,59%	6.139.915	97,4897%	158.100	2,5103%	176	Adoptée
10	Approbation du rapport sur la rémunération des mandataires sociaux	6.298.191	6.298.015	6.298.191	93,59%	6.139.915	97,4897%	158.100	2,5103%	176	Adoptée
11	Rémunération des membres du Conseil de surveillance – Article L. 225-83 du Code de commerce	6.298.191	6.298.015	6.298.191	93,59%	6.297.497	99,9918%	518	0,0082%	176	Adoptée
12	Programme de rachat d'actions – Autorisation à conférer au Directoire	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.140.266	97,4925%	157.925	2,5075%	0	Adoptée
17	Pouvoirs pour formalités	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.298.191	100%	0	0%	0	Adoptée

N°	Résolutions	Total des droits de vote représentés	Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représenté	POUR		CONTRE		ABSTENTION	Etat d'adoption
						Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix	% des voix exprimées	Nombre de voix	
De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire											
13	Délégation de compétence donnée au Directoire en vue de décider des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.236.167	99,0152%	62.024	0,9848%	0	Adoptée
14	Limitation globale des autorisations	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.298.191	100%	0	0%	0	Adoptée
15	Augmentation de capital réservée aux salariés	6.298.191	6.297.787	6.298.191	93,59%	159.113	2,5265%	6.138.674	97,4735%	404	Rejetée
16	Autorisation à conférer au Directoire à l'effet de réduire le capital dans le cadre du programme de rachat d'actions	6.298.191	6.298.191	6.298.191	93,59%	6.298.151	99,9994%	40	0,0006%	0	Adoptée